

Image not found or type unknown



non remboursement frais de déplacement

Par **emmi**, le **06/12/2009** à **11:44**

Bonjour,

Je suis salariée dans une entreprise et actuellement en arrêt maladie pour burn out. Je suis confrontée aujourd'hui à un écueil: nous avons effectué avec deux de mes collègues dont une stagiaire un déplacement à l'étranger. La gestion de plusieurs dizaines de kilos de matériel de la société en excédent de bagages et un problème d'affichage nous ont fait manquer notre vol de retour. la compagnie estime que c'est de notre responsabilité, et l'employeur tour à tour refuse de nous rembourser ou demande une explication avec moi pour prendre sa décision sans que j'ai réussi à le joindre malgré mon arrêt maladie.

Comment obtenir ce remboursement? Que dois-je faire?

Je vous remercie d'avance de vos conseils.

Bien cordialement.